



Litige avec un prestataire de service, quel tribunal ?

Par fredbkk

Bonjour, j'ai plusieurs litiges en cours, je sais qu'il faut que je passe par un médiateur pour commencer.

J'aimerais savoir à quel tribunal s'adresser pour un litige avec un provider Internet ainsi qu'avec un fournisseur d'énergie . ? Est-ce le tribunal judiciaire ou le tribunal de commerce ?

Merci beaucoup

Par Isadore

Bonjour,

Vous êtes un particulier ou un professionnel ?

Par fredbkk

Bonjour, je suis un particulier et j'ai un litige concernant des factures.

Bine cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour

Avez-vous contacté le médiateur de l'énergie ?

[url=https://www.mediation-telecom.org/]https://www.mediation-telecom.org/[/url]

Et le médiateur des télécommunications ?

[url=https://www.energie-mediateur.fr/]https://www.energie-mediateur.fr/[/url]

Par fredbkk

Bonjour, oui c'est fait.

Par yapasdequoi

Et quel a été le résultat ?